

Journée du souvenir des victimes de la déportation

— Vendredi 27 avril 2018 - Mairie du 12^e arrondissement, Paris —

*Madame et monsieur les Députés
Madame la Conseillère régionale d'Ile de France
Madame la Maire,
Madame l'Adjointe, en charge de la mémoire et du monde combattant,
Mesdames, messieurs les élus,

Mesdames et messieurs,*

.....
Le **14 avril 1954** : « La loi de la République française consacre le dernier dimanche d'avril au souvenir des victimes de la déportation et morts dans les camps de concentration du III^e Reich au cours de la guerre 1939-1945. Elle est adoptée à l'unanimité par le Parlement et fait de ce dimanche une journée de « célébration nationale ». (*Depuis quelques années, dans le 12^e, elle est avancée au vendredi précédent.*)

Dans son Article 2, la loi précise que « des cérémonies officielles évoqueront le souvenir des souffrances et des tortures subies par les déportés dans les camps de concentration et rendront hommage au courage et à l'héroïsme de ceux et de celles qui en furent les victimes ».

.....
Car « *reconnaître le déporté comme un héros c'est ravalier la supériorité allemande revendiquée par les nazis à son seul vrai rang, celui de folie meurtrière* », nous dit Cynthia Fleury. Les mots sont importants. Et nous tous, réunis ici, savons que pour célébrer l'héroïsme et le courage de ces innocentes victimes, le travail de commémoration et de mémoire ne sera jamais achevé. Car il est difficile. De surcroît, il demande plus qu'une volonté, il repose sur un engagement. Et cet engagement, inscrit dans la durée malgré le temps qui passe, il faut sans cesse le porter, aller à la rencontre des adultes, des adolescents dans les collèges et lycées, des enfants dans les écoles. Chercher les mots, trouver la forme, faire et refaire un travail de fond qui permet de redonner vie, un instant, à ces innombrables victimes innocentes de la barbarie nazie.

On peut hésiter, prendre le temps nécessaire à la réflexion, mais pas renoncer.

Les membres des AMEJD de chaque arrondissement sont à l'œuvre et je salue ici leur engagement qui ne faillit jamais, malgré l'âge qui avance, malgré la fatigue, malgré le sentiment parfois de lutter contre des forces contraires trop puissantes. Mais ils ne lâchent rien, ils vont dans les lycées, les collèges, les écoles, expliquer qu'un jour, dans un passé proche, un pays, ses dirigeants et un peuple appartenant à la même race - la race humaine - ont pu engager une réflexion pour élaborer la « *Solution finale de la question juive* ». Cette folie meurtrière reste encore aujourd'hui, pour beaucoup d'entre nous, impensable. Elle a pourtant été pensée. Et cela il faut le dire, le répéter, le crier. Comment un projet aussi inhumain a-t-il pu être inventé par des hommes, donné en pâture aux foules, et formulé de telle façon — « *Solution finale de la question juive* » — (...formulé de telle façon) que l'être humain soit absent dans chacun de ses mots. Nous en sommes, aujourd'hui, toujours effarés. D'autant que les massacres humains perpétrés envers d'autres humains, simplement parce qu'ils sont « autres », se poursuivent hélas en maints endroits du monde, générant dans notre esprit un insupportable sentiment d'impuissance.

Car les mots pour définir « l'autre », celui qui n'est « *pas d'ici* », « *pas comme nous* », « *pas de chez nous* », ces mots se réfèrent encore aujourd'hui à un registre de langage d'une grande violence. Et cela, près de chez nous, Autriche, Pologne, Hongrie... mais

aussi en France, en Grande Bretagne, en Italie. Que faire face à la « banalisation » de ces extrémismes, en Europe, là où se déroula la Shoah ? Oui, car aujourd'hui encore, en 2018, derrière le « migrant », « l'émigré », « l'étranger », — catégories auxquelles chacun de nous appartient par une plus ou moins longue ascendance — il n'y a pas toujours un être humain, surtout lorsqu'il est associé à un nombre, et d'autant plus que ce nombre est élevé.

Le racisme et, encore et toujours, l'antisémitisme, jamais éteints, toujours en semblant de sommeil, reprennent vigueur sans cesse. Il désigne bien pourtant des personnes qui sont nos alter egos au sein de la race humaine. Oui, c'est vrai. Mais cela, il faut l'enseigner, le porter, le rendre accessible, malgré les informations multiples et contradictoires qui se développent à l'envi dans ce que l'on appelle les « réseaux sociaux » bien mal nommés, car ils génèrent, au bout du compte, autant de ruptures et d'oppositions que de réels liens sociaux.

Alors, nous y allons, à la rencontre des jeunes, dans les collèges et lycées, bien sûr, où les victimes de la Shoah délivrent des témoignages essentiels — qu'ils en soient sans cesse remerciés, et que leur courage quotidien soit ici salué — et il y a ceux que l'on a dénommés « passeurs d'histoire » qui racontent aux jeunes ce qu'ont vécu leurs proches durant l'occupation. Ils font dans les classes de l'histoire « en vrai ». Merci à eux. Et nous allons aussi dans les écoles élémentaires, chez les plus jeunes de 10-11 ans, et là, avec eux, on tente de les « faire entrer dans l'histoire », en expliquant les faits, en choisissant les images qu'on peut montrer, déroulant quelques éléments de la chronologie mortifère du nazisme, en mesurant chaque mot. Alors, on parvient, petit à petit, à lever un coin du voile sur ces noms gravés en lettres dorées sur les plaques de marbre noir de leur école, que peu d'entre eux avaient remarqués jusqu'alors, et qui deviennent à nouveau des enfants. Oui, ils furent, eux aussi, assis là, ces enfants aujourd'hui disparus, dans ces mêmes salles de classes, dans ce préau, ils ont joué dans cette cour avec leurs camarades comme vous, comme toi, qui effectue tes classes de primaire en ce même lieu, la seule différence étant que garçons et filles étaient alors séparés, autre témoignage d'une époque.

Dès lors, la mise en œuvre, en France, de la politique antisémite des nazis par le régime de Vichy est une page d'histoire qui, petit à petit, commence à prendre du sens. Ils imaginent ces enfants trainant alors en eux l'angoisse quotidienne de ne plus être un enfant parmi d'autres. Mais un enfant « différent » parce que le gouvernement français avait édicté l'abominable *statut des Juifs*, leur avait imposé des interdictions de plus en plus ignobles. Et avec eux, on partage un peu de la douleur de ces enfants qui, au mois de mai 1942, sont sans doute arrivés à l'école, un matin, avec leurs parents, une étoile jaune cousue au revers du manteau. Et là, le silence de la classe montre que ces enfants d'aujourd'hui s'approprient un pan de l'histoire. Lorsqu'on leur demande ce qui est scandaleux sur la carte d'identité d'un enfant juive que l'on projette au tableau, ils réagissent immédiatement avec une réelle désapprobation : « Mais on a marqué sa religion avec un tampon rouge ? ». Et puis on égrène le long chapelet des libertés perdues et des obligations discriminatoires. Et on explique aussi que le régime de Vichy a été le seul gouvernement, dans l'histoire de la République, qui a supprimé le principe constitutionnel de laïcité inscrit dans la loi depuis 1905. En effet, s'il ne l'avait pas fait, le Maréchal Pétain aurait été dans l'impossibilité d'envoyer des policiers français poursuivre des personnes en raison de leur religion, car l'Etat laïque, en reconnaissant toutes les religions, protège tous les citoyens quelle que soit leur croyance. Ne l'oublions jamais lorsque certains sont tentés aujourd'hui, pour l'affaiblir, d'ajouter un futile adjectif au mot « laïcité ».

Et puis, on découvre avec eux, sur les registres des écoles, une date de radiation qui revient fréquemment : le 14 juillet 1942, date du départ en vacances d'été¹. Deux jours plus tard eut lieu la Rafle du Vel d'Hiv'. Sur ces registres, on voit apparaître des mentions laconiques : « *En zone libre* », « *A la campagne* », « *Interné à Drancy* », « *En camp de concentration* ». Elle est écrite là, l'histoire. L'histoire documentée et précise, vrai rempart contre le négationnisme.

Enfin, il faut aborder l'insoutenable. Une simple photo d'un wagon en bois, portes et fenêtres fermées, suffit pour raconter le départ vers les camps. L'enfer du voyage, la maladie, la souffrance, l'absence d'hygiène et l'ignoble promiscuité, l'humiliation et la mort partout présente, l'abominable « tri » sur le quai, et puis... le camp d'extermination.

A ce moment, souvent, il leur revient à la mémoire, avec effroi, l'âge du plus jeune de ces « tout petits » du 12^e arrondissement, dont le nom figure parmi les soixante que nous avons lus tout à l'heure. 6 jours. Il était né moins d'une semaine avant, et mort, dans les bras de sa mère à Auschwitz. Tout est dit.

Les questions des élèves sont nombreuses, les indignations aussi. On tente d'y répondre au mieux, en êtres humains, aînés d'une même famille. Dans beaucoup de ces écoles, une commémoration est organisée avant la fin de l'année. Ces élèves-là, ces enfants-là entreront alors dans l'histoire, la leur, celle de l'humanité. Merci à leurs enseignants. A eux, ensuite, de transmettre à leur tour l'histoire de ceux dont les noms resteront gravés sur ces plaques noires qui sont la seule sépulture de ces victimes innocentes d'une barbarie qui nécessitera toujours notre surveillance, et leur vigilance lorsqu'ils seront adultes. Avant de quitter la classe, on laisse un dernier conseil, celui que le professeur de philosophie de Franz FANON donnait à ses élèves :

« Quand vous entendez dire du mal des juifs, dressez l'oreille, on parle de vous. »



Pour conclure, provisoirement, aujourd'hui, sachons rester éveillés et déterminés pour que le souhait exprimé dans cette loi du 14 avril 1954 soit réellement exaucé, en rappelant sans cesse les souffrances, les tortures subies par les déportés dans les camps de concentration et en faisant en sorte qu'un hommage soit régulièrement rendu au courage et à l'héroïsme de ceux et celles qui en furent les victimes innocentes.

Et puis, aussi, en hommage aux *Justes*, et à tous ceux, nombreux en France, qui ont bravé le danger pour sauver des Juifs, gardons bien vivante dans notre esprit l'exhortation humaniste, lumineuse et fraternelle de Jaurès :

« L'essentiel n'est pas qu'à travers les innombrables accidents de la vie nous soyons épargnés par la faveur des hommes ou par la grâce des choses ; l'essentiel est que nous agissions selon notre idéal, que nous donnions notre force d'un jour à ce que nous croyons la justice, et que nous fassions œuvre d'hommes en attendant d'être couchés à jamais dans le silence de la nuit. »²

Je vous remercie.

.....
 Roland LEY, président de l'AMEJD du 12^e arrondissement

¹ Alignés sur les dates des congés payés depuis 1939

² Jean JAURÈS – *Assemblée nationale, le 25 Oct 1895*